

L'année de 3^{ème}

2 objectifs prioritaires:

- le DNB
- une orientation choisie

Le Diplôme National du Brevet

L'épreuve du DNB s'appuie maintenant sur 2 évaluations :

- Un contrôle continu sur 400 pts
- Des épreuves finales sur 400 pts

Le contrôle continu

Il s'appuie sur les 8 champs d'apprentissage du socle commun :

- D1-1 : Langue française à l'oral et à l'écrit
- D1-2 : Langues étrangères et régionales
- D1-3 : Langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- D1-4 : Langages des arts et du corps
- D2 : Méthodes et outils pour apprendre
- D3 : Formation de la personne et du citoyen
- D4 : Systèmes naturels et systèmes techniques
- D5 : Représentations du monde et activité humaine

Chacun de ces champs d'apprentissage apporte un nombre de points à l'élève (pouvant aller jusqu'à 50 points), selon le niveau de maîtrise :
10/50 : insuffisante, 25/50 : fragile, 40/50 : satisfaisante, 50 : TB.

➤ L' épreuve orale sur 100 points.

Cette épreuve de 15 minutes (5min d'exposé et 10 min d'entretien) porte sur un objet d'étude abordé dans le cadre d'un parcours (avenir, citoyen, santé, culturel). Cette épreuve se déroule au collège au mois de juin,

Remarque : un bonus pouvant aller jusqu'à 20 points est accordé pour les élèves ayant suivi le latin, l'Anglais LCE ou la chorale .

Les épreuves finales

- Les épreuves écrites :
 - ❖ Français (3h) : 100 points
 - ❖ Mathématiques (2h) : 100 points
 - ❖ Histoire - géographie et EMC (2h) : 50 points
 - ❖ Sciences (1h) : 50 points , deux disciplines parmi SVT, physique-chimie et la technologie ,

L'obtention du brevet

Le brevet est donc sur 800 pts. L'élève est reçu en fonction du nombre de points qu'il a obtenu :

- Admis : 400 pts
- Mention Assez Bien : 480 pts
- Mention Bien : 560 pts
- Mention Très Bien : 640 pts

DNB BLANC

Jeudi 21 mars

Vendredi 22 mars

Une orientation choisie!

**L'orientation est un PROCESSUS continu
de réflexion, d'élaboration et de réalisation
d'un choix personnel de formation,
celui-ci n'est pas toujours linéaire,
il évolue bien souvent dans le temps ...**

Les deux principales voies d'orientation:

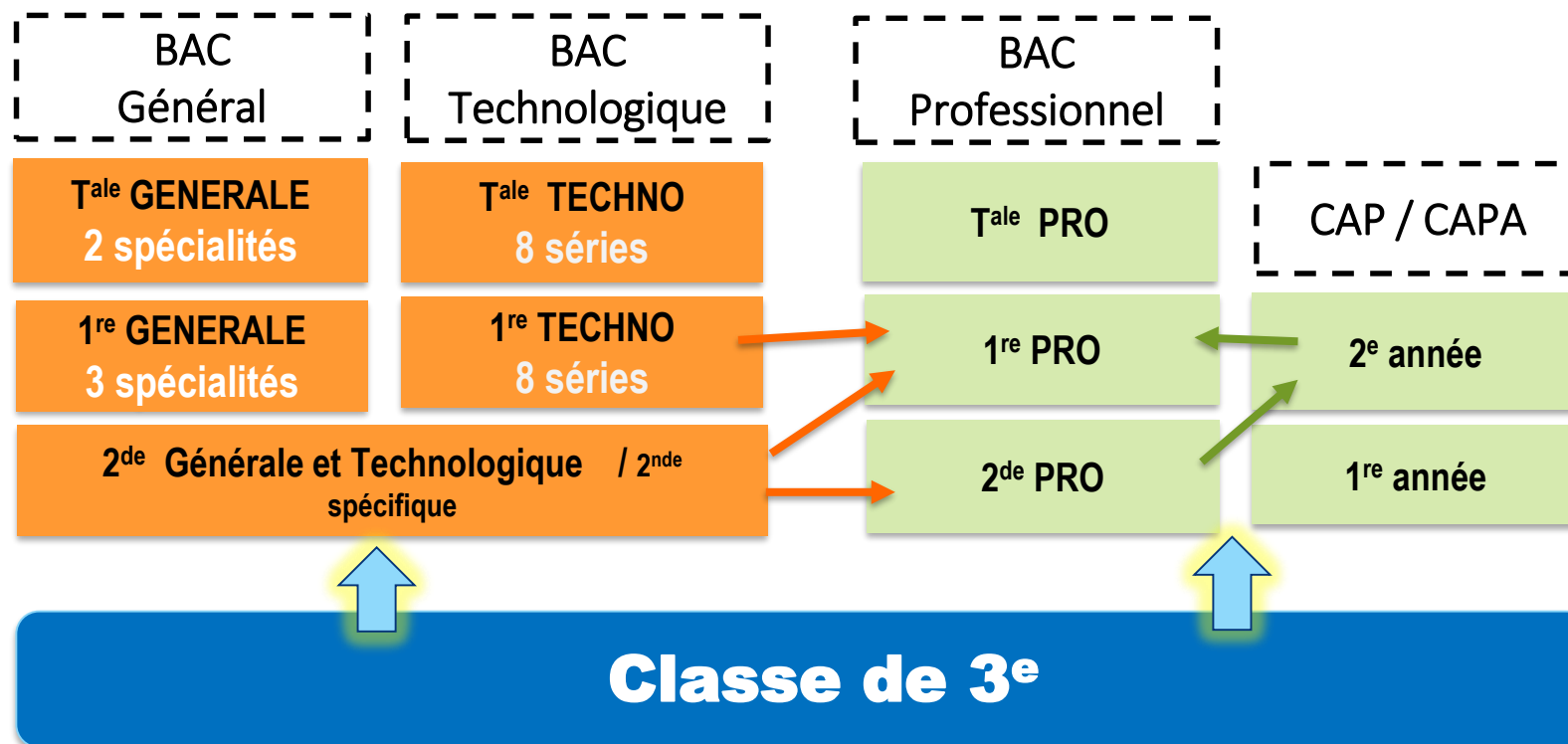
- la voie générale et technologique :

Bac général ou bacs technologiques (ST2S, STL, STI2D, STMG, STHR, STAV, STD2A et TMD)

- la voie professionnelle :

CAP ou bacs professionnels

STATUT : Scolaire OU Apprenti



Bacs technologiques

S2TMD

**Sciences et techniques
du théâtre, de la
musique et de la danse**



STD2A

**Sciences et technologies
du design et des arts
appliqués**



ST2S

**Sciences et technologies
de la santé et du social**



STAV

**Sciences et technologies
de l'agronomie et du
vivant**



STI2D

**Sciences et technologies
de l'industrie et du
développement durable**



STL

**Sciences et technologies
de laboratoire**



STHR

**Sciences et technologies
de l'hôtellerie et de la
restauration**



STMG

**Sciences et technologies
du management et de la
gestion**



La Voie Professionnelle

► 2nde Professionnelle et 1^{ère} année de CAP

► **CAP en 2 ans**

- Apprendre un métier précis pour une insertion professionnelle rapide
- Poursuite d'études possible vers le Bac Pro, vers un BP, une formation complémentaire
- Stages en entreprise : 12 à 14 semaines

► **BAC PRO en 3 ans**

- En 2nde Pro découvrir un champ professionnel
- Ou explorer une famille de métiers en 2nde Pro puis choisir sa spécialité de Bac Pro
- Stages en entreprise : 18 à 22 semaines
- En terminale, au choix : Module Insertion professionnelle ou Module Poursuite d'études
- Poursuite en BTS (quotas de places réservées), Mention complémentaire.

- ➔ Recommandation : Faire des demandes d'orientation en Lycée Professionnel même si projet de signature d'un contrat d'apprentissage ...

Les CAP et BAC PRO peuvent être suivis :

► Sous statut **SCOLAIRE**

- En Lycée Professionnel : Lycéen
 - Enseignement professionnel : 50 à 60 % du temps en TP, en atelier, en laboratoire, en salle informatique, en extérieur ...
 - Enseignement général : plus concret qu'au collège et en lien avec les métiers préparés
- P.F.M.P. (stages) :
 - CAP** : 12 à 14 semaines
 - BAC PRO** : 18 à 22 semaines
- Vacances scolaires

► Sous statut **APPRENTI**

- **En Centre de Formation pour Apprentis** (CFA)
ou en Lycée Pro
- Signature d'un contrat d'apprentissage
- Alternance : 1/3 au CFA - 2/3 en Entreprise
- Période d'essai : **45 jours**
- 35 H par semaine / 5 semaines de congés par an
- S'informer auprès des CFA et Chambre des métiers.

Calendrier d'orientation et procédure AFFELNET

Calendrier de l'orientation

- **En janvier (1er semestre) :** **Vœux provisoires de l'élève et sa famille**
Intention d'orientation en : ► 2nde G.T. ► 2nde PRO ► 1^{ère} année de CAP
- **Conseil de classe du 1^{er} semestre :** **Avis provisoire et proposition d'orientation**
- **Fin Mai début Juin :**
 - ❖ **Orientation :** Vœux définitifs de l'élève et de sa famille
 - ❖ **Affectation :** Saisie des vœux par l'élève et sa famille
(10 vœux maximum à classer par ordre de préférence)
- **Conseil de classe du 2^{ème} semestre :** **Proposition de voie d'orientation**
 - Si accord : validation et décision d'orientation définitive
 - Si désaccord : entretien famille / chef d'établissement
 - Si désaccord persiste : possibilité de faire appel
- **Fin Juin :** **Notification d'affectation et Inscription dans le futur lycée**

FIN JUIN : Notification d'affectation

A l'issue du 1^{er} tour d'affectation, 2 situations peuvent se présenter :

1) L'élève est affecté sur un de ses vœux :

→ Inscription dans le lycée

2) L'élève n'a obtenu aucun de ses vœux ou il est sur liste supplémentaire :

→ Prendre contact avec le collègue

**Pour la voie professionnelle, l'élève peut participer au 2^{ème} tour d'affectation
et formuler des vœux sur les places vacantes.**

Les temps forts **au sein** de l'établissement :

- ✓ **Rencontre** parents - professeurs : lundi 13 novembre
- ✓ **Rendez-vous** avec PSYEN : Mme Voillemet
- ✓ **L'orientation concertée** : courant février
- ✓ **Réunion information orientation** : date à définir

Les temps forts **en dehors** de l'établissement :

- **le stage en entreprise** : semaine du 27 novembre au 1^{er} décembre,
- **mini stages** en lycées professionnels,
- **forum de la voie professionnelle** : jeudi 15 février,
- **portes ouvertes** des lycées,
- **stages** possibles durant les vacances scolaires.

Accueil au CIO de Montbrison

- Tel : 04 77 58 53 73
- **Toute la semaine et pendant les vacances scolaires**

Merci pour votre attention